



IUJD INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

Coup D'OEIL

Numéro 26, Février 2026

Synthèses claires et concises d'articles scientifiques, de rapports, de mémoires et de thèses. Ils vous permettent de rester informé des avancées dans divers domaines, en un format accessible et rapide à consulter.

L'approche différencielle en protection de la jeunesse auprès des familles issues des minorités ethnoculturelles: une intervention durable?

Cette étude examine la collaboration avec les familles de minorités ethnoculturelles en protection de la jeunesse (PJ) dans le cadre de l'approche différencielle, ainsi que ses effets sur la rétention et la récurrence des signalements, à partir de méthodes qualitatives et quantitatives. Les résultats montrent que, bien que l'approche favorise la confiance et une collaboration positive à court terme, l'accès limité aux services de soutien nuit à l'efficacité des interventions et contribue au retour de nombreux enfants dans le système, soulignant l'importance de renforcer les services préventifs et la collaboration intersectorielle.

L'impact de l'intervention des services de protection de la jeunesse sur les familles issues des minorités ethnoculturelles

Les systèmes de protection de l'enfance sont confrontés à une augmentation des signalements de maltraitance, avec une hausse de 55 % au Québec en vingt ans. L'approche différencielle (AD) est proposée comme solution pour réduire le nombre de familles sous évaluation, en soutenant le rôle parental et en référant à des services préventifs. Bien qu'elle ne soit pas spécifiquement conçue pour les familles issues des minorités ethnoculturelles, cette approche pourrait améliorer les résultats d'intervention grâce à sa flexibilité, en atténuant des facteurs comme la pauvreté et le stress migratoire. Au Québec, des initiatives comme la **vérification complémentaire terrain** et l'**intervention rapide et intensive** visent à alléger le système tout en offrant un soutien adapté. Cependant, peu d'études existent sur leur efficacité, notamment en ce qui concerne la mobilisation des familles et l'influence sur leur trajectoire décisionnelle. De plus, on sait peu de choses sur l'impact de cette pratique sur les familles issues des minorités ethnoculturelles.



iujd.ca

Suivez-nous via nos réseaux sociaux
et/ou inscrivez-vous à notre **infolettre**

Québec

Vision des forces et défis de l'approche différentielle

Prévention des interventions d'autorité

L'analyse des entretiens révèle que l'approche différentielle est un moyen pour les personnes intervenantes d'éviter d'engager inutilement la démarche formelle d'évaluation du signalement. Dans le cas spécifique de l'intervention rapide et intensive (IRI), cette approche permet de prévenir une intervention d'autorité à plus long terme. Selon leurs explications, l'approche différentielle offre des moyens d'agir en prévention auprès des familles, notamment en fournissant une aide de courte durée et en les orientant vers des services de soutien dans la communauté. Cette approche est considérée comme moins traumatisante pour les familles et favorise l'établissement d'un lien de confiance propice à la collaboration.

Entraves à l'orientation vers les services

Cependant, l'absence de canaux efficaces pour orienter les familles vers les services de soutien pose problème. Les longs délais d'attente, associés à un engorgement, nuisent aux besoins des familles et entravent la collaboration. Ils peuvent également entraîner une détérioration de la situation familiale et conduire à un nouveau signalement et à une entrée dans le système, ce qui pourrait être évité.

Certaines personnes intervenantes soulignent également le manque de ressources pour les familles demandeuses d'asile, qui au moment de l'étude, empruntaient le chemin Roxham. Selon un répondant :

« ces services pourraient les accueillir et les accompagner dans leur nouvelle communauté. En étant mieux accompagnés dès le départ, elles ne se rendraient pas jusqu'à la DPJ ». (GD)



Méthodologie en bref

Les résultats présentés sont issus d'une étude faisant appel à des entrevues qualitatives auprès de douze personnes intervenantes de la Direction de la protection de la jeunesse.

De plus, des données clinico-administratives ont été analysées, portant sur deux cohortes d'enfants ayant bénéficié de l'approche différentielle soit via l'initiative de vérification complémentaire terrain (VTC) ou celle de l'intervention rapide et intensive (IRI). Ces enfants étaient ceux dont le signalement n'a pas été retenu (n= 18812) et ceux dont le dossier a été fermé après l'évaluation (n= 9665), entre 2013 et 2019.



Stratégies pour favoriser la collaboration

Approche axée sur le lien de confiance et la sensibilité culturelle

Dès le premier contact, les personnes intervenantes font face à la réticence des familles, qui perçoivent le signalement comme un choc et l'intervention de l'État comme une intrusion dans leur vie privée, menaçant leur autorité parentale et leur culture. La peur des conséquences légales, notamment sur leur statut d'immigration et le risque de placement de leur enfant, influence également leurs réactions. Pour surmonter cette réticence, les personnes intervenantes privilégient diverses approches visant à établir un lien positif avec les familles:

- *Approche empathique* : Les personnes intervenantes privilégient une approche empathique pour favoriser la collaboration. Elles écoutent attentivement les sentiments des parents liés au signalement et cherchent à apaiser leurs préoccupations.
- *Approche partenariale* : Cette approche est jugée plus respectueuse et alignée avec le mandat des personnes intervenantes. Elle vise à comprendre les perspectives des familles, leur culture, leur parcours migratoire, et leurs préoccupations en matière d'intégration.
- *Éviter les jugements stéréotypés* : Les personnes intervenantes insistent sur l'importance de ne pas réduire les difficultés des familles immigrantes à leur seule culture, afin d'éviter des jugements stéréotypés qui pourraient entraver la relation.
- *Minimiser les rapports de pouvoir* : Pour créer un environnement de respect et de confiance, elles travaillent à minimiser l'influence des rapports de pouvoir asymétriques lors de leur intervention.
- *Approche inclusive* : Cette approche vise à inclure non seulement l'enfant, mais aussi les parents, en explorant leurs expériences, tant positives que négatives. Dans le contexte des parents immigrants, reconnaître le bien-être des parents et de la famille est crucial, car cela permet de valider leurs parcours uniques et de tenir compte des défis qu'ils rencontrent. Cette démarche favorise un espace de dialogue propice à établir un lien de confiance.
- *Transparence du rôle* : Les personnes intervenantes s'efforcent d'expliquer leur rôle de manière claire et transparente pour réduire les résistances et encourager la collaboration avec les familles.

Les interventions auprès des familles issues des minorités ethnoculturelles

- *Adaptation aux besoins* : Les personnes intervenantes s'engagent à répondre à l'unicité de chaque famille en adaptant leurs interventions pour favoriser des résultats positifs. Cette flexibilité, rendue possible par leur expérience et leur confiance en leur expertise, se fait dans le respect des cadres légaux.
- *Recours à des interprètes* : Pour surmonter les barrières linguistiques et culturelles, elles recourent à des interprètes lors des rencontres avec les familles immigrantes. Cela permet aux familles de s'exprimer dans leur langue maternelle, mais cela pose également des défis en matière de compréhension et de communication.
- *Sensibilisation et information* : Une part importante du travail consiste à informer les parents sur les droits des enfants et les méthodes éducatives au Québec. Les personnes intervenantes sensibilisent également aux méthodes alternatives favorisant un changement de comportement positif, tout en les aidant à équilibrer leurs valeurs et les normes de la société d'accueil.
- *Conciliation en cas de tensions* : Lorsque des tensions existent entre les parents et l'école, les personnes intervenantes proposent des efforts de conciliation pour rétablir le dialogue. Cela aide à améliorer la communication, réduire les malentendus et prévenir des interventions disproportionnées.
- *Référence et accompagnement* : L'approche différentielle implique de diriger les familles vers des programmes de services sociaux adaptés, tout en les accompagnant dans ces démarches. En reconnaissant des besoins plus larges, tels que l'accès à des ressources matérielles, elles s'assurent de soutenir globalement les familles.



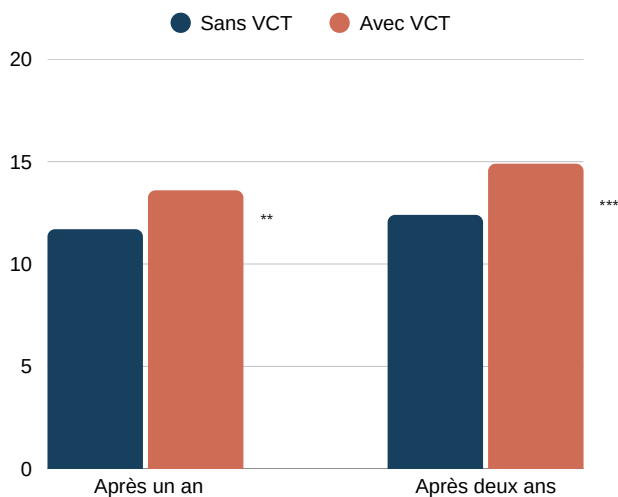
Effets de l'approche différentielle sur la récurrence de signalements

Re-sigalement retenu après une vérification complémentaire terrain (VCT)

Les craintes des personnes répondantes liées aux entraves à l'orientation des familles vers les services après l'approche différentielle semblent se confirmer. Les résultats, présentés à la figure 1 et 2, montrent que tant la VCT que l'IRI ne sont pas associées à une réduction de la récurrence suite à un signalement retenu.

En effet, les résultats comparatifs indiquent que les taux de re-sigalement retenu sont même plus élevés dans le cas de la VCT, un an, puis deux ans après la fin de l'intervention. Bien que les différences entre les taux soient relativement faibles pour la VCT, elles sont statistiquement significatives.

Figure 1. Récurrence de signalement retenu après un an, puis deux ans, avec ou sans VCT

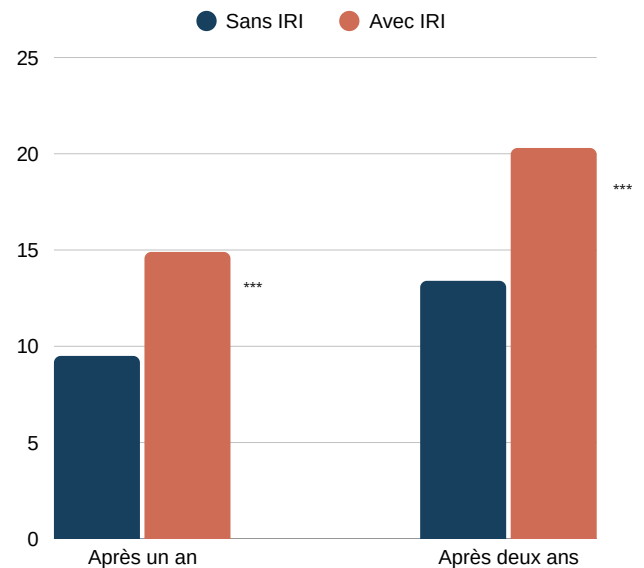


P < .01; ***p < .001.

Re-sigalement retenu après un dossier fermé suite à une Intervention rapide et intensive (IRI)

Concernant l'IRI (figure 2), les interventions ne semblent pas non plus réduire la récurrence. Les taux de re-sigalement après la fermeture du dossier sont systématiquement plus élevés pour les enfants ayant bénéficié d'une IRI, et ce, tant après un an qu'après deux ans, par rapport à ceux n'ayant pas reçu cette intervention.

Figure 2. Récurrence de signalement retenu après un an, puis deux ans, avec ou sans IRI



P < .01; ***p < .001.

Ces résultats soulèvent des questions sur l'efficacité des interventions dans le cadre de l'approche différentielle, appelant à des stratégies durables pour soutenir les enfants et leur famille qui pourraient en bénéficier.





Ce qu'il faut retenir de ces résultats

Les résultats soulignent des avantages significatifs de l'approche différentielle, notamment en matière de prévention des interventions d'autorité et de collaboration avec les familles. Cependant, un problème majeur persiste : le manque de canaux efficaces pour orienter les familles vers les services de soutien au sein de la communauté. En conséquence, de nombreux enfants, y compris ceux provenant de familles issues des minorités ethnoculturelles, réintègrent le système après que leur signalement n'a pas été retenu ou que leur dossier a été fermé. Des améliorations sont donc nécessaires pour faciliter cette orientation vers les services de soutien préventifs.

Quelques pistes d'amélioration

- **Développer des passerelles plus fluides** entre la protection de la jeunesse et les services préventifs, par exemple en mettant en place des mécanismes de liaison et de suivi personnalisé pour accompagner les familles dans leur orientation.
- **Poursuivre les efforts actuellement en déploiement** (ex. : Ici-familles DPJ, Option protection ou l'Intervention interculturelle partenariale) visant à recourir à des mécanismes de collaboration plus formalisés afin de faciliter la transition des familles vers les services de soutien adaptés aux réalités des familles issues des minorités ethnoculturelles. Soutenir et pérenniser ces efforts.
- **Mettre en place une stratégie de communication ciblée** pour informer les familles nouvellement arrivées sur les ressources préventives et les accompagner dans l'adaptation de leur rôle parental.
- **Produire du matériel d'information adapté** sur le plan linguistique et culturel.

Ces différentes pistes permettraient de mieux tenir compte des réalités et des besoins spécifiques de ces familles, tout en favorisant une orientation plus fluide et durable vers les services sociaux préventifs.

Cette synthèse est tirée de l'article: Lavergne, C., Pelletier Gagnon, H., Dufour, S., Vargas, Diaz, R. et Robichaud, M.-J. (2024). Approche différentielle en protection de la jeunesse : forces et limites de l'intervention. *Revue Travail social*, 70, 2, 60-90. <https://www.erudit.org/fr/revues/rts/2024-v70-n2-rts010434/1121773ar/>

Rédaction : Chantal Lavergne et Héloïse Gagnon